

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2018

Présents: J.Verdalle, N.Raymond, J.Boucoiran, J.Aubonnet, J.Vedrines, B.Bourdon, P.Chabert, M.Fricon, M.Gibert, S.Rouquette, C.Desanlis, J.Serody.

Absents :.

Procurations: M.Micucci à N.Raymond, A.Vincent à B.Bourdon.

Secrétaire de séance : N.Raymond.

Approbation du compte-rendu du conseil du 28 septembre: UNANIMITE

DELIBERATION 45:Obligations de débroussaillage:

Le maire rappelle Les mesures prises à la demande du préfet : courriers envoyés aux administrés concernant les obligations de débroussaillage et d'élagage, réglementation sur le site internet de la commune, affichage en mairie, information dans le bulletin municipal n°17, etc.

UNANIMITE

DELIBERATION 46: Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Le maire présente un document qui doit compléter le PCS et qui doit être rendu public : affichage, information sur le bulletin n°20, sur le site internet [www.dions.fr](http://www.dions.fr), en mairie.

UNANIMITE

DELIBERATION 47:PCS:Révision du Plan Communal de Sauvegarde.

Elle est obligatoire. Le PCS définit sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection, et le soutien de la population au regard des risques connus.

UNANIMITE

DELIBERATION 48: Recensement, rémunération des agents recenseurs.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2019.

UNANIMITE

DELIBERATION 49: Adhésion au dispositif passeport été 2019 de la ville de Nîmes.

UNANIMITE.

DELIBERATION 50: Création d'une commission de contrôle des inscriptions sur les listes électorales

Ont été désignés B.Bourdon en tant que titulaire et C.Desanlis en tant que suppléant.

UNANIMITE.

DELIBERATION 51:Bail entre la commune de Dions et la société La Ginguette de Dions :

date d'effet 1/10/2018, restrictions: plan communal de sauvegarde,

UNANIMITE

DELIBERATION 52:Convention entre les communes de la Calmette, Saint-Chaptes et Dions en vue d'un groupement de commande de prestations de services pour l'organisation et la gestion d'un accueil de loisirs sans hébergement:

UNANIMITE.

DELIBERATION 53:Décision modificative 7 au budget de l'exercice 2018: frais d'études et honoraires transférés au compte des travaux terminés.

UNANIMITE.

DELIBERATION 54: Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un diagnostic complet de la croix place de la mairie dans le cadre de l'AAP LEADER restauration des patrimoines.

UNANIMITE.

Fin de la réunion : 23h45

Le maire

Jean Verdalle